ASPHALTE FORMATION
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU TRANSPORT



CODE RNCP :

Préparation à la certification Certificat de compétence professionnelle des conducteurs et des convoyeurs enregistrée au RNCP RS7612 auprès de France Compétences.

CERTIFICATEUR :

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire - date d'enregistrement : 31/12/2026

FORMATION

TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS (VOLAILLE)

SATISFACTION

96%

de satisfaction
(en 2025)

APPRENANTS FORMES

156

personnes formés
(en 2025)

TAUX DE REUSSITE

100%

de réussite
(en 2025)

ASPHALTE formation – SAS - au capital de 1500 €
Siège : RD160 Sainte-Florence – 85140 ESSARTS EN BOCAGE - SIRET n° 912 944 006 00010
Numéro de déclaration d'activité sous le numéro 52850250785 auprès de la préfecture du Pays de la Loire

CONTEXTE DE LA FORMATION

Dans un contexte de renforcement des normes de bien-être animal et de biosécurité, cette formation permet de maîtriser les règles de manipulation, de chargement et de transport des volailles. Elle vise à réduire le stress et la mortalité des animaux lors du trajet, à garantir la conformité réglementaire (Type 1 & 2) et à préserver la qualité sanitaire de la filière.

OBJECTIFS

- Vérifier, en amont du transport, la planification et la validité administrative d'un convoyage d'animaux à partir des conditions liées au contexte du trajet (itinéraire, météo, durée totale, points d'arrêt d'urgence…) et du rassemblement des documents requis lors des contrôles obligatoires ou potentiels afin de satisfaire à la commande du client dans le respect de la législation.
- Déterminer, en amont du trajet, les conditions d'organisation matérielle d'un transport d'animaux vivants, dans le respect du bien-être animal et de la sécurité du convoyeur, à partir du contrôle de l'état sanitaire du véhicule, de la vérification de la conformité et de l'ajustement des équipements ou aménagements aux conditions du transport, aux spécificités de l'espèce et aux caractéristiques des animaux transportés/convoyés pour garantir leur valeur , assurer leur intégrité tout au long du trajet et répondre aux exigences de la commande.
- Adapter sa technique de conduite en limitant la vitesse, en évitant les freinages brusques, en assurant la tenue de route et en respectant un rythme conforme à la réglementation du convoyage d'animaux vivants afin de maintenir des conditions de transport optimales et de préserver la santé, le confort et la valeur des animaux ainsi que la sécurité du convoyeur.
- Surveiller, tout au long du transport, le comportement et l'état de santé des animaux à partir du contrôle et du suivi des paramètres d'ambiance de la caisse ou du conteneur, ainsi que de la détection des manifestations de mal être ou de stress, en mobilisant des références physiologiques et éthologiques, afin de garantir leur intégrité jusqu'au point de livraison.
- Organiser le chargement et le déchargement des animaux vivants lors des transferts entre leur lieu de détention initial ou transitoire et le véhicule, en veillant à sa propre sécurité et celle des tiers, à partir de la vérification des conditions de circulation des animaux des espaces de chargement au camion, de l'utilisation d'une gestuelle adaptée à l'espèce et à leurs comportements lors des manipulations, de l'évaluation objective de leur aptitude au transport selon leurs caractéristiques, ainsi que du contrôle de leur préparation au transport suivant leurs besoins spécifiques, afin de préserver l'intégrité de chaque animal, limiter le stress et les blessures, et assurer les meilleures conditions de voyage possibles.
- Décider de l'organisation des soins courants à apporter aux animaux en cours de voyage, à partir des informations disponibles sur les soins à prodiguer (alimentation, abreuvement, repos) selon les espèces et les catégories d'animaux transportés, de l'évaluation de leur état physiologique et des paramètres d'ambiance, ainsi que de la prise en compte des pauses réglementaires liées à la durée du transport et aux exigences de l'espèce, pour préserver l'intégrité de chaque animal, limiter le stress et éviter les blessures.
- Prévenir de manière adaptée et autonome les situations d'urgence pouvant compromettre le déroulement ou la durée du convoyage, à partir de l'identification précoce des signaux d'alerte ou des besoins impératifs d'intervention sur les animaux (stress, altération de la physionomie, stations inadéquates, souillures…), de la réaction appropriée face aux situations anormales relatives au transport (embouteillage, accident, avarie du véhicule…), et de l'application des recommandations officielles assortie de l'alerte sur les mesures prises, afin d'éviter les pertes et les dommages aux lots d'animaux transportés.
- Prendre des mesures d'urgence vis-à-vis des animaux du chargement par la mise en œuvre immédiate de mesures exceptionnelles d'isolement, de soin d'urgence ou, le cas échéant, de mise à mort d'un animal en détresse, en veillant à solliciter l'appui des interlocuteurs compétents (vétérinaire, autorités, dépanneur...) et à rendre compte des mesures prises auprès du transporteur et si nécessaire, du commanditaire et des autorités compétentes, afin de limiter les souffrances d'un ou plusieurs animaux en cours de transport.

INFORMATIONS PRATIQUES

PREREQUIS

Aucun

EFFECTIF

12 stagiaires maximum

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Formation en présentiel
Bulletin d'accès - 2 mois

PUBLIC VISE

Personnes pouvant être amenées à transporter des volailles * vivantes par route, sur plus de 65 km et dans le cadre d'une activité économique.

* On entend par "volailles", les volailles domestiques et les oiseaux d'espèces non domestiques qui sont élevés en captivité en vue de la production de viande ou d'oeufs, ou de la fourniture de gibier de repeuplement

TARIF

Devis sur demande

DUREE

14 h - 2 jours

PEDAGOGIE

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation équipée en multimédia - Wi-Fi - Livret stagiaire - Tablette numériques - Formateurs qualifiés - Apports théoriques et pratiques.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION

Plateforme d'émargement et de suivi de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation - Bordereau de score délivrant le Certificat de Compétence des Conducteurs et Convoyeurs (CCCC).

ACCESSIBILITE HANDICAP

Contacter notre référent : 06.03.43.12.91

PROGRAMME

MODULE 1

Règlementation relative à la santé et la protection de l'animal en cours de transport

- Historique et évolution de la réglementation.
- Textes européens et Code rural.
- Définitions et termes techniques.
- Associations et comités interprofessionnels.
- Obligations, responsabilités et sanctions.
- Réglementation relative à la santé et à la protection des animaux en cours de transport.

MODULE 2

Convoyeur et transporteur : règlementation, rôle et obligations

- Rôle et responsabilités du convoyeur.
- Formation et obligations du convoyeur.
- Rôle et responsabilités du transporteur.
- Agrément du transporteur.
- Documents obligatoires et documents de transport.
- Sécurité au travail et prévention des risques.

MODULE 3

Comportement et bien-être animal et incidence durant le transport

- Les différentes espèces de volailles.
- Physiologie et anatomie.
- Comportement de l'animal.
- Stress et facteurs de stress.
- Principes de bien-être et de protection animale.
- Influence de l'environnement d'élevage.
- Manipulation et contention des animaux.

MODULE 4

Le Transport : organisation du transport et l'aptitude de la volaille

- Aptitude des volailles au transport.
- Conditions de chargement et de déchargement.
- Densité et durée du transport.
- Bonnes conditions de transport.
- Conditions d'hygiène.
- Conduite et comportement du chauffeur.
- Vérification et suivi des documents de transport.